Sécuriser le recrutement et la rupture des CDD

Description

Le recrutement ainsi que la rupture d'un contrat à durée déterminée sont strictement encadrés par la réglementation du travail. Les services encourent un risque important de contentieux prud'homaux si les personnels d'encadrement méconnaissent cette réglementation. Cette formation juridique permettra donc de sécuriser les procédures et de réduire ce risque de contentieux.

Les plus de cette formation :

- Un juriste spécialiste du secteur
- Une formation courte d'initiation au droit du travail
- Une formation concrète et pratique

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Objectifs

- Connaître les spécificités juridiques du recrutement en CDD.
- Maîtriser la rédaction et la rupture d'un CDD.
- Éviter les risques de requalification en CDI.

A l'issue de cette session, le stagiaire sera capable de :

- sécuriser ses pratiques en matière de gestion des CDD
- recourir au bon motif en fonction des situations rencontrées
- gérer la rupture anticipée d'un CDD

Contenu

- Le recrutement en CDD (cas de recours et interdiction, succession de contrats de travail).
- L'élaboration du contrat de travail (mentions obligatoires, durée, renouvellement, etc...).
- La rupture du CDD (arrivée du terme et rupture anticipée).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Echanges d'expérience

Évaluation de la formation

La validation des acquis se fait tout au long de la formation à travers des exercices d'application et des études de cas

Durée : 1 jour
Intervenants : Juriste UNA
Publics : Dirigeants, DRH, responsables administratifs

Date des formations

- Nous contacter pour les dates